



Nouveau titre de transport mensuel à la STS à partir du 1^{er} avril : Le titre Tarification sociale

Saguenay, 9 mars 2023 – La Société de transport du Saguenay (STS) est heureuse d'annoncer la mise en place d'une tarification sociale à partir du 1^{er} avril 2023. Ce nouveau titre mensuel permettra aux personnes en situation de précarité d'avoir accès au transport en commun régulier et au transport adapté pour un montant de 50,50 \$ par mois.

« Nous sommes très heureux d'offrir cette nouvelle tarification dès ce printemps. L'accès au transport est un besoin essentiel qui permet l'accès au travail, à l'éducation, aux soins de santé et qui facilite les besoins de base tel que se nourrir. Ce tarif favorisera la mobilité des citoyens de Saguenay et contribuera à l'inclusion sociale des personnes à faible revenu, des nouveaux arrivants, des personnes à la recherche d'emploi ou des personnes à mobilité réduite », mentionne Claude Bouchard, président de la STS.

Fonctionnement

La Société de transport du Saguenay a travaillé avec le CDC du Roc, le CDC des Deux-Rives et Action Bénévole Chicoutimi-La Baie pour mettre en place cette tarification. La STS continuera de collaborer avec le milieu pour le déploiement. En effet, pour avoir accès à la tarification sociale, les personnes devront dans un premier temps se rendre dans un organisme communautaire partenaire (voir liste à la page 2) pour effectuer la vérification de leur statut.
(Fonctionnement : <https://sts.saguenay.ca/infos-pratiques/tarification-sociale/fonctionnement>).

Si elles répondent aux critères, les personnes devront se rendre ensuite au bureau de la STS (1331, rue Bersimis) (sauf certaines exceptions) afin de se faire émettre une carte Accès avec photo. Une fois sa carte en main, le détenteur aura accès à la tarification sociale pour 12 mois et pourra recharger sa carte chaque mois à la bibliothèque d'Arvida, Chicoutimi, Jonquière et La Baie, ou sur la plateforme de rechargement en ligne masts (<https://masts.stsaguenay.com/>).

Journées d'admission

Trois journées d'admission seront tenues dans les arrondissements de la Ville. Lors de ces journées, l'admissibilité des clients sera vérifiée et les cartes Accès seront émises sur place.

- Bibliothèque de La Baie : 15 mars, de 15 h à 19 h
- Bibliothèque de Chicoutimi : 22 mars, de 15 h à 19 h
- Bibliothèque de Jonquière : 23 mars, de 15 h à 19 h

Critères d'admission

Pour être admissible à la tarification sociale, le client doit :

- Être âgé de 18 ans ou plus.
- Ne pas être étudiant.

ET répondre à UNE des situations suivantes :

- Avoir un revenu familial se situant sous le seuil de faible revenu après impôt (montant détaillé sur le site Internet de la STS).
- Être prestataire d'un programme d'Aide sociale ou de Solidarité sociale
- Être arrivé au Canada depuis moins de 12 mois et être sans emploi.



Organismes partenaires

- Accès-Travail-Femme - Accès-Travail-Emploi
- Association des HLM de La Baie et Chicoutimi
- Association des résidents de logement municipaux de Jonquière
- Association pour la promotion des droits des personnes handicapées (APDPH)
- Café-Jeunesse de Chicoutimi
- Carrefour communautaire St-Paul
- Centre Alpha
- Centre d'Action bénévole de Jonquière
- Centre l'Escale de Jonquière
- Centre Nouvel Essor
- Épicerie communautaire La Recette
- Groupe CODERR (Friperie)
- L.A.S.T.U.S.E. du Saguenay
- MicroEntreprendre Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Séjour Marie Fitzbach

Pour 2023, la Société de transport du Saguenay a fixé à 500 le nombre de clients qui pourront bénéficier de la tarification sociale. De ce nombre, 40 % devront être de nouveaux clients de la STS, ce qui signifie qu'ils ne doivent pas détenir de carte Accès.

Pour tous les renseignements : <https://sts.saguenay.ca/infos-pratiques/tarification-sociale>

À propos de la STS

La Société de transport du Saguenay a comme mission d'offrir des services efficaces de transport urbain et adapté aux clients de Saguenay en assurant une saine utilisation des ressources disponibles. Elle dessert une population de plus de 14 000 personnes et parcourt annuellement près de 5 000 000 km sur un très vaste territoire de 1 280 km².

- 30 -

Source et information : Eve-Marie Lévesque
Conseillère en communication
418 540-8449
emlevesque@stsaguenay.com